

Matériel individuel

- **CARTE D'ASSURANCE MALADIE OU COPIE**
- Gourde d'eau remplie
- 1 imperméable
- 1 chapeau (casquette, etc.)
- 1 paires de gants et/ou mitaines
- 1 paire de bottes
- 1 Sac à dos (petit sac randonnée de jour)
- 1 vêtements de coucher
- 1 sac de transport solide pour tout le matériel
- Uniforme d'entraînement en campagne
- 4 paires de bas
- 3 sous-vêtements de rechange
- 3 t-shirts
- 2 chandails chauds (polar, laine...)
- Calepin de note avec crayons
- Accessoires d'hygiène personnelle (savon, débarbouillette, serviette, brosse-à-dents, pâte-à-dents, etc.)
- Sac de poubelle
- Lampe de poche
- Médicaments au besoin*

a. Facultatif

- Canif de type suisse avec lame rétractable (pas plus de 6'' de lame incluant le manche)
- Chauffe-mains et chauffe-pied « Hot pad »
- Poudre pour les pieds
- Sac de couchage
- Matelas de sol
- Lunette de soleil
- Chasse moustique/crème solaire
- Wet ones
- Ficelle et allumettes

b. Interdit :

- Canif/couteau avec lame non rétractable ou plus grande que la paume de la main (max 4 po ou 10 cm)
- drogue/alcool
- cigarette/ vapoteuse
- toute autre arme que canif/couteau

* Le personnel du Corps de cadets n'est pas responsable des médicaments ni de la prise de ceux-ci par le cadet.

Note : Le Corps de cadets n'est pas responsable de la perte ou du bris des appareils électroniques des cadets. **Il est fortement recommandé de laisser les objets électroniques à la maison.